

Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre 2025

JUSQU'À

20 €

OFFERTS
EN BONS D'ACHAT
SUR LE RAYON SURGELÉS*EN BON D'ACHAT DE 10 € TOUS LES 20 € D'ACHAT
ET DANS LA LIMITE DE 40 € D'ACHAT

*Offre réservée aux porteurs de la carte de fidélité et limitée à un passage en caisse sur la période de validité de l'offre. Selon horaires et jours d'ouverture. Offre valable dans les magasins participants (voir la liste complète à l'accueil de votre magasin ou sur www.intermarche.com). Du vendredi 5 décembre au dimanche 7 décembre 2025, recevez 10€ en bon d'achat par tranche de 20€ d'achat (prix payé en caisse, toutes remises déduites) dans la limite de 40€ d'achat (soit maximum 2 bons d'achat de 10€) sur le rayon Surgelés effectué par passage en caisse dans un magasin participant et sur présentation de la carte de fidélité. Chaque bon d'achat est ensuite utilisable lors d'un passage en caisse dans l'un des magasins participants pour un montant minimum d'achat de 50€ (prix payé en caisse, toutes remises déduites, hors drive, livraison à domicile, presse, livres, gaz, carburants et cartes-cadeaux) du lundi 8 décembre au dimanche 28 décembre 2025. Bons cumulables avec d'autres offres en cours dans la limite de 4 bons d'achat par passage en caisse par foyer, sous réserve que le montant du panier d'achat soit supérieur ou égal au cumul des montants minimum d'achat propres à chaque bon d'achat. Bons non remboursables, non échangeables en tout ou partie, non comperisables, non cessibles en tout ou partie et non fractionnables. Bon d'achat original exigé. Offre également disponible en Drive et livraison à domicile ; modalités spécifiques à voir sur www.intermarche.com.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

(Suggestions de présentation)